

■
Objet :

Demande d'expérimentation pré-grossissement huîtres plates en eaux profondes sur concession existante

■
**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer (35)
Délégation à la Mer et au Littoral
Service Usages, Espaces et
Environnement Marins
35418 SAINT-MALO cedex**

Avis Ifremer

Dinard, le 29 mars 2017

Vos réf. : Demande d'expérimentation pré-grossissement huîtres plates en eaux profondes sur concession existante

Nos réf. : 17-022-3_Ifremer.LERBN.2017.Avis06_Pré-grossissement_HP_EP
Affaire suivie par Patrick LE MAO et Sandrine LE NOC

**Institut français de recherche
pour l'exploitation de la mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

**ODE/LITTORAL/LERBN
Département Océanographie et
Dynamique des Ecosystèmes/
Unité LITTORAL/
Laboratoire Environnement
Ressources Bretagne Nord**

Station Ifremer Dinard

CRESCO
38 Rue du Port-Blanc
35800 DINARD
France

téléphone33 (0)2 23.18.58.58
télécopie33 (0)2 23.18.58.50

littoral.lerbn@ifremer.fr
<http://www.ifremer.fr/bretagne-nord>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone33 (0)1 46 48 21 00
télécopie33 (0)1 46 48 22 96

<http://www.ifremer.fr>

Monsieur,

En réponse à votre courriel du 02 mars 2017 sollicitant l'avis de l'Ifremer sur une demande d'expérimentation de pré-grossissement d'huîtres plates en eaux profondes sur une concession existante et suite à l'expertise des documents transmis, nous pouvons apporter les éléments suivants :

Densité proposée & Conséquence sur la ressource trophique

Cette demande d'expérimentation est située dans la zone production conchylicole 35.01 (zone du large), classée A pour le groupe III. A la lecture des informations soumises par le professionnel demandeur de cette expérimentation, l'Ifremer n'émet aucune réserve. Les densités proposées sont comparables à celles pratiquées pour les semis en eau profonde et seront donc sans conséquences sur la ressource trophique s'il n'y a pas de superposition de cette technique sur des zones déjàensemencées.

Technique demandée

L’Ifremer n’a actuellement pas de connaissance sur la technique proposée et sur les résultats attendus sur l’huitre plate.

Conclusion

L’Ifremer émet un **avis favorable** à cette expérimentation sous réserve d’un retour de résultats vers l’administration.

L’Ifremer reste à la disposition de vos services pour répondre aux suites de ce dossier. En souhaitant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, Monsieur, l’assurance de toute ma considération.

Claire ROLLET
Chef de Station Ifremer de Dinard

Pièces jointes

Annexe 1 : Demande d’avis de la DDTM35 (reçue par courriel le 02 mars 2017)

Copie interne Ifremer : Directeur du Centre de Bretagne
Responsable de l’Unité Littoral, Centre de Bretagne
Responsable du Processus "Expertises et avis", Station de Lorient